

Comment réaliser une salle de douche adaptée ?

Quelques explications :

- La **porte** s'ouvre vers l'extérieur du local.
Cela permet de pouvoir porter assistance en cas de besoin (chute, malaise,...), sans risquer de heurter la personne à secourir lors de l'ouverture de la porte. C'est également pourquoi la possibilité de déverrouiller la porte depuis l'extérieur du local et la présence d'un système d'alarme accessible depuis le sol sont nécessaires.
- Elle offre un libre passage de minimum 85 cm. Il faut donc prévoir une feuille de porte de minimum 93 cm dans une baie gros-œuvre de minimum 100 cm. De part et d'autre de la porte, les 50 cm de paroi situés dans le prolongement de la poignée sont libres de tout obstacle et/ou équipement, hormis l'interrupteur du local.
- Les **aires de transfert et de rotation** sont libres de tout obstacle et/ou équipement.
- Des **aires de rotation** (min. 150 cm de diamètre) sont présentes de part et d'autre de la porte, devant chaque aire de transfert ainsi que devant tout équipement (lavabo, porte-manteaux, interrupteurs,...).
Cela permet d'utiliser ceux-ci de façon frontale. Un positionnement de profil ne pouvant être toléré que pour des actions instantanées.
- Les aires de transfert et de rotation peuvent se chevaucher.
- La largeur d'une des **aires de transfert** est située dans l'axe de la porte.
Afin de limiter le nombre de manœuvres nécessaires.
- Une aire de transfert de minimum 135 cm de largeur depuis l'axe du siège de douche est présente. Elle a une profondeur minimale de 130 cm.
Elle est indispensable pour effectuer le transfert vers le siège de douche et y stationner le fauteuil roulant hors de la douche tout en restant à une distance latérale permettant de le récupérer par la suite. Pour les douches, il n'est pas possible de prévoir une double aire de transfert car la robinetterie doit toujours se trouver sur le mur perpendiculaire au siège de douche. Si le bâtiment dispose de plusieurs douches, il est intéressant d'alterner le côté de l'aire de transfert.
- Si une **toilette** est présente, une aire de transfert est également nécessaire à minimum 110 cm de l'axe de la cuvette. L'aire de transfert de la douche et de la toilette peuvent être communes. La profondeur de l'aire de transfert est de minimum 130 cm.
- La **douche** doit être de **plain-pied** (ni marche, ni ressaut) et la pente nécessaire à l'évacuation de l'eau ne peut excéder 2%.
- Si un **lavabo** est présent, son axe est à minimum 50 cm de toute paroi ou autre équipement. Il a au minimum 60 cm de largeur et de profondeur.
- Les parois doivent éventuellement être renforcées au droit des fixations des différents équipements.
Afin de résister aux sollicitations des transferts.



- ✓ Douche de plain pied
Barres d'appui rabattables de part et d'autre du siège
Siège rabattable
Système d'alarme accessible depuis le sol



- ✓ Douche de plain pied
- ✗ Absence de barres d'appui



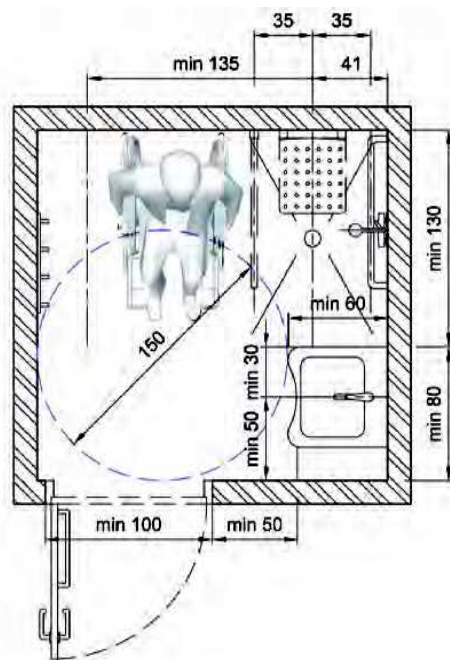


Caractéristiques indispensables :

- Quota **par bloc sanitaire** :
Min. 1 salle de douche adaptée et 5% du nombre total de salles de douches présentes, arrondi à l'unité supérieure
- Quota dans établissement spécialisé :
Min. 10 % du nombre total de salles de douche présentes, arrondi à l'unité supérieure
- Ouverture de la porte :
Vers l'extérieur du local
- Largeur de baie gros-œuvre :
Minimum 100 cm
- De part et d'autre de la porte, min. 50 cm de distance latérale libre dans le prolongement de la poignée de porte
- Aires de rotation et de transfert sont libres de tout obstacle et équipements
- Aires de rotation et de transfert peuvent se chevaucher et/ou être communes à plusieurs équipements
- Aires de rotation de min. 150 cm de diamètre et situées :
 - De part et d'autre de la porte
 - Devant équipement(s) et aires de transfert
- Aires de transfert :
 - Largeur d'une des aires de transfert dans l'axe de la porte
 - A min. 135 cm de l'axe du siège de douche
 - A min. 110 cm de l'axe de la cuvette de toilette
 - Profondeur : min. 130 cm
- Renforcement des parois au droit des équipements

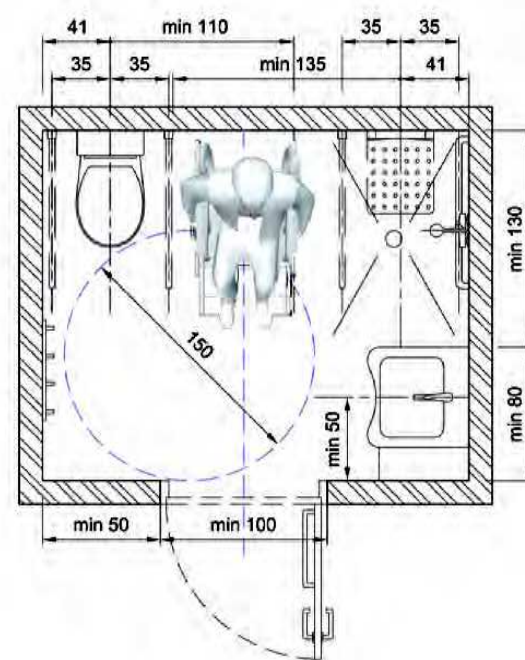
Comment réaliser une douche adaptée ?

Exemples d'aménagements de salle de douche. D'autres configurations sont possibles, dans le respect des prescriptions énoncées.



Salle de douche avec lavabo :

- Largeur de l'aire de transfert dans l'axe de la porte.
- Aire de rotation desservant la porte, le lavabo et l'aire de transfert.



Salle de douche avec lavabo et toilette :

- Largeur de l'aire de transfert dans l'axe de la porte et commune à la douche et à la toilette.
- Aire de rotation desservant la porte, le lavabo et l'aire de transfert.